

Le 24 mars 2025 , à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 mars 2025

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ , M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Caroline ZANDER, Mme Laurence BUSSIERE, M. Pierre CLAVEL, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Hervé PANDRAUD, M. Yves PARTRAT, M. Richard GRIFFON, Mme Sophie GOUDIN.

Absents : M. Hervé JAVELLE, M. Jérôme DROUET, Mme Célia DUMAS, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE, Mme Justine GIRARDON, Mme Céline CHAMPAGNON, M. Thomas VINCENT.

Procurations : M. Hervé JAVELLE à M. Philippe BONNEFOND, M. Jérôme DROUET à M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Célia DUMAS à M. Patrick BOUCHET, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Clémence SABAUT à M. Sébastien FAUST, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Valérie PICQ, M. Amaury GARDE à Mme Laurence BUSSIERE, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, Mme Céline CHAMPAGNON à Mme Sophie GOUDIN, M. Thomas VINCENT à M. Richard GRIFFON.

Secrétaire : Mme Caroline ZANDER

OBJET : Budget communal - Adoption du budget primitif 2025

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires du 03 février 2025, il convient d'approuver le budget primitif de la commune.

Ce budget présente des projets qui répondent aux attentes des feuillantins, à la qualité de vie et au bien-être social.

Le Budget primitif 2025 qui vous est proposé s'élève à **10 423 446,52 €** et ses grands équilibres sont conformes aux orientations budgétaires.

Il reprend les soldes d'exécution et les restes à réaliser de l'exercice 2024, et est équilibré en dépenses et en recettes à :

- Fonctionnement : 5 288 000,00 €
- Investissement : 5 135 446,52 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 4 voix contre, DECIDE,

- **D' APPROUVER** le budget communal pour 2025.

Fait à la Fouillouse, le 24 mars 2025

La secrétaire de séance,
Caroline ZANDER

Le Maire,
Patrick BOUCHET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20250324-16A-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025